

Bretagne, Morbihan  
Hennebont  
13 rue de la gare

## Villa Regreny, 13 rue de la gare

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA56132297  
Date de l'enquête initiale : 2022  
Date(s) de rédaction : 2022  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Hennebont  
Degré d'étude : monographié

### Désignation

Dénomination : villa  
Appellation : Villa Regreny  
Destinations successives : villa

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation :  
Références cadastrales : BH, 95. Cadastre 1830 : B540

### Historique

Cette villa est la seule représentante du style Art nouveau à Hennebont. Elle porte au pignon la date de 1914. Comme l'atteste la déclaration de Constructions nouvelles, elle est construite en avril 1914 pour Alexandre Regreny. Né en septembre 1876 à Saint-Pierre-Quiberon, il est désigné comme capitaine au cabotage.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle  
Dates : 1914 (porte la date, daté par source)

### Description

A noter la présence d'un blockhaus dans l'angle Nord-Est du jardin.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) de couverture : ardoise  
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré  
Couvrements :

### Décor

Représentations :  
Précision sur les représentations :  
Frise à motifs floraux au-dessus des fenêtres du 2e étage

### Statut, intérêt et protection

2e catégorie : Patrimoine typique ou remarquable - Règlement du Site Patrimonial Remarquable (SPR) d'Hennebont - Janvier 2020

Intérêt de l'œuvre : à signaler  
Éléments remarquables : villa

Statut de la propriété : propriété privée

## Illustrations



Villa Regreny - façade  
Phot. Pierre Laurent Constantin  
IVR53\_20225605757NUCA

Auteur(s) du dossier : Pierre Laurent Constantin, Ville d'Hennebont. Service Valorisation du patrimoine  
Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Inventaire général ; (c) Ville d'Hennebont



Villa Regreny - façade

IVR53\_20225605757NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Laurent Constantin

Date de prise de vue : 2022

(c) Ville d'Hennebont

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation